

Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle :

Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé public



PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux massif de patients blessés en établissement de santé.

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou 2

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour la prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé public.

CONTENU DU PROGRAMME

Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux massif de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients.

Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants.

Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoire, soins post-interventionnels, réanimation.

Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques.

Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identité-vigilance.

Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.

Identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenant.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Analyse réflexive de situation en groupe.

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (médecins, infirmiers).

CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

Séverine COYARD
cesu55@ch-verdun.fr
Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr X. FINANCE
xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de santé :

Sara DESERT
sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :

LucieBURGAIN
lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :

Minimum 6 personnes
Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55
CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

3h30

Horaires :

8h30-12h00

Coût de la formation :

50€

Date des formations :

8 avril 2024
9 décembre 2024

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat